



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/210

Approbation d'une convention de mécénat entre la Ville de Lyon / Musée de l'imprimerie et de la communication graphique et Lyon Parc Auto dans le cadre de l'exposition temporaire "VinylesMania"

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/210 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MÉCÉNAT
ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSÉE DE L'IMPRIMERIE
ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE ET LYON
PARC AUTO DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION
TEMPORAIRE "VINYLES MANIA" (DIRECTION DES
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique présentera, du 1^{er} octobre 2020 au 21 février 2021 une exposition dédiée aux vinyles.

Il s'agit d'une réflexion autour de cet objet de mémoire, pour surprendre, inciter au voyage, dépayser, se poser des questions.

Avec VinylMania, le musée abordera d'abord le thème par le côté « fabrication » afin de montrer ce qui se joue dans la fabrication des vinyles, de la gravure au pressage en passant par le moulage des matrices.

Afin d'attirer un grand nombre de visiteurs, le musée a souhaité développer sa campagne de visibilité et de communication sur le territoire, dans des formes innovantes et directement inspirées des projets menés au sein de l'établissement.

L'entreprise LPA, qui soutient de manière régulière des manifestations muséales lyonnaises innovantes, notamment par le biais d'une valorisation et d'une résonance de certaines expositions dans une partie de ses parcs automobiles, a manifesté le souhait d'être mécène de cette exposition en effectuant un don en nature d'une valeur de 50 000 € selon les modalités suivantes :

Mécène	Apport du mécène	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
LPA	<p>-Mise à disposition à titre gratuit d'une surface d'environ 200 m2 pour la création d'une œuvre éphémère directement en résonance et inspirée par l'exposition « VinylesMania », entre le 13 février et le 30 avril 2020</p> <p>-La sélection des vinyles, mission de conseil et de sélection de titres et de la création d'une playlist en vue d'une diffusion sonore durant le temps de l'exposition ainsi que le paiement des droits d'auteur à la SACEM.</p> <p>-L'accompagnement de la mise en place technique pour la diffusion sonore de la sélection musicale (Valorisation : 6 500 €)</p> <p>-La prise en charge de la création de motifs graphiques africains conçus spécifiquement pour l'espace d'exposition. (Valorisation : 2 500 €)</p> <p>-La prise en charge des frais techniques afférents à la coordination, la réalisation et la mise en place de cette création collective dans les espaces du parc République. (Valorisation : 27 000 €)</p> <p>- L'aide à la valorisation de l'exposition « VinylesMania » soit :</p> <p>- aide à la réalisation (création graphique et impression) d'un livret de présentation de l'exposition à destination du grand public dans le cadre de l'exposition « VinylesMania », 24 pages environ, riche en images et en explications,</p>	<p>Présence du logo du mécène sur les supports de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> o affiches 40 x 60 o affiches 120 x 176 o cartons d'invitation à la soirée de vernissage o bâche extérieure 10m x 6 m (Valorisation : 2750 €) <p>Présence logo/nom du mécène sur tous les supports électroniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Site internet o Newsletter o Facebook (Valorisation :1200 €) <p>Mention dans le dossier de presse :</p> <p>Une page du dossier de presse sera dédiée à l'action du mécène c'est-à-dire à la création et l'exposition d'une œuvre éphémère en lien avec l'exposition « VinylesMania » dans l'espace République de Lyon Parc Auto. (Valorisation : 2 500 €)</p> <p>Valorisation totale : 6 450 €</p>

Mécène	Apport du mécène	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
	<p>imprimé en 15.000 exemplaires renouvelables.</p> <p>(Valorisation : 9 000 €)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La valorisation de l'exposition « VinylesMania » sur les outils de communication de Lyon Parc Auto : - présence d'une affiche (120x176) de l'exposition « VinylesMania » sur affichage ClearChannel dans l'espace du parc République et durant le temps de l'exposition, - présence de 30 affichettes (40x60) dans tous les espaces d'accueil des 30 parkings LPA durant le temps de l'exposition, - information et renvoi à l'exposition dans le magazine Mob'art de LPA (3 numéros par an, diffusé à 15 000 exemplaires) - visibilité et information concernant l'exposition « VinylesMania » sur le site internet de LPA, - documents de relations presse de LPA. <p>(Valorisation : 5 000 €)</p> <p>Valorisation totale : 50 000 €</p>	

Les conditions de ce mécénat sont formalisées dans la convention ci-après annexée.

Les contreparties consenties par la Ville de Lyon ont été évaluées et restent dans les limites de 25% admises dans le cadre du mécénat.

Vu ladite convention de mécénat,

Où l'avis de la commission **Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante** ;

DELIBERE

- 1- La convention de mécénat établie entre la Ville de Lyon/Musée de l’Imprimerie et de la Communication Graphique et Lyon Parc Auto pour l’exposition « VinylesMania » est approuvée.
- 2- Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l’exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l’Adjointe déléguée,

Nathalie PERRIN-GILBERT